

**PMGMR**

**PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
CARACTÉRISATION ET BILANS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**VERS UNE GESTION RESPONSABLE  
DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

**PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Communauté métropolitaine  
de Montréal

**PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
CARACTÉRISATION ET BILANS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Août 2002

Rapport réalisé sous la direction  
de la Communauté métropolitaine de Montréal

Chamard & Associés  
Cabinet d'expertise environnementale

en collaboration avec Groupe Séguin, Société d'ingénierie

## 14 SYNTHÈSE

Pour se conformer à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) prévoit adopter son plan de gestion des matières résiduelles d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Pour ce faire, elle a subdivisé les travaux en quatre étapes, soit : la collecte des données relatives aux matières résiduelles (étape 1), l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles (étape 2), les consultations publiques (étape 3) et l'adoption et la mise en oeuvre du plan de gestion des matières résiduelles (étape 4).

Le présent rapport porte exclusivement sur la première étape. Ainsi, il contient les données de base utiles à l'élaboration éventuelle du plan de gestion des matières résiduelles, soit, principalement :

- ✓ Le profil de la gestion actuelle des matières résiduelles au sein des municipalités du territoire de la CMM ;
- ✓ Les estimations quant aux quantités de matières résiduelles produites, récupérées et éliminées en 2001 sur le territoire de la CMM aux niveaux des secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel, de celui de la construction, de la rénovation et de la démolition et des boues municipales ainsi que les projections pour les horizons 2008 et 2008 ;
- ✓ L'inventaire des infrastructures de gestion des matières résiduelles actuellement en exploitation sur le territoire de la CMM ;
- ✓ L'inventaire des entreprises et des organismes du domaine de la gestion des matières résiduelles ayant une place d'affaires sur le territoire de la CMM ;
- ✓ L'inventaire des technologies actuellement disponibles dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

Pour chacun des inventaires produits, les principales conclusions sont présentées dans les prochains paragraphes. Nous recommandons fortement aux lecteurs de consulter les chapitres s'y référant pour bien interpréter les résultats dans leur contexte et dans les limites des travaux réalisés.

### 14.1 DESCRIPTION DU TERRITOIRE D'APPLICATION

Le territoire d'application du plan de gestion des matières résiduelles couvre, actuellement, l'ensemble du territoire de la CMM, lequel comprend les dix unités de référence suivantes. Au total, 64 municipalités sont visées :

- ✓ La ville de Montréal / Partie Ouest
- ✓ La ville de Montréal / Partie Centre
- ✓ La ville de Montréal / Partie Est
- ✓ La ville de Laval
- ✓ La Couronne Nord-Ouest
- ✓ La Couronne Nord-Est
- ✓ La ville de Longueuil

- ✓ La Couronne Sud-Ouest
- ✓ Sud-Centre
- ✓ La Couronne Sud-Est.

Les municipalités régionales de comté, les municipalités et les arrondissements constituant ces unités de référence sont identifiés au tableau 2.1 présenté au chapitre 2. Les données démographiques y sont également présentées. Ces données<sup>198</sup> indiquent que le territoire de la CMM comptait 3 432 044 personnes en 2001. Les projections démographiques indiquent que la CMM pourrait compter 3 532 280 personnes en 2008 et 3 675 473 personnes en 2018.

## 14.2 GESTION ACTUELLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

De façon générale, la collecte des ordures ménagères est offerte deux fois par semaine dans la plupart des municipalités étudiées : elle comprend habituellement les résidus encombrants et, avec une limite quantitative, les résidus des institutions et des commerces<sup>199</sup>. Différents entrepreneurs se partagent actuellement le service qui comprend également le transport et la disposition des matières résiduelles collectées. Les ordures ménagères ramassées sont acheminées vers les principaux lieux d'enfouissement sanitaire suivants : *Usine de Tri Lachenaie inc. (Lachenaie)*, *Intersan inc. (Saint-Nicéphore et Sainte-Sophie)*, *RIADM (Lachute)* et *Service Sanitaire R. S. inc. (Berthierville)*.

Au niveau des programmes de récupération, on constate que la plupart des municipalités offrent un service de collecte sélective des matières recyclables de type porte-en-porte<sup>200</sup> à une fréquence d'une fois par semaine. Habituellement, cette collecte est également offerte, avec une limite quantitative, aux institutions et aux commerces. Les principaux entrepreneurs qui oeuvrent actuellement sur le territoire de la CMM sont : *Services Sanitaires Transvick inc.*, *Services Matrec inc.*, *RCI Env. inc.*, *Services Sanitaires R. S. inc. Récupération Montérégie*, *Tri-CFER* et *Rebuts Solides Canadiens inc.* Les matières recyclables ramassées sont acheminées vers les principaux centres de récupération suivants : *Matrec Transvick inc. (Saint-Hubert)*, *Tri-CFER (Lachute)*, *Rebuts Solides Canadiens (Montréal et Chateauguay)*, *Complexe Saint-Michel (Montréal)*, *Norben inc. et Récupération Montérégie inc. (Saint-Mathieu-de-Beloeil)*.

On constate également que les feuilles sont, pour la plupart des municipalités, collectés 1 fois par semaine lors de la saison automnale. Certaines municipalités offrent le service de collecte des résidus verts du mois d'avril à novembre. La plupart des municipalités offrent aussi le service de collecte des sapins de Noël en janvier. Seule la Ville de Laval offre une collecte hebdomadaire<sup>201</sup>, sur une base annuelle, de résidus alimentaires et de résidus de jardin. De façon générale, la collecte des feuilles s'effectue en vrac ou avec divers contenants, soit, principalement : des sacs de plastique et des sacs de papier. La

<sup>198</sup> Les données démographiques ont été fournies par la CMM .

<sup>199</sup> Les résidus des industries sont habituellement exclus des collectes municipales.

<sup>200</sup> Quelques municipalités offrent la collecte sélective par apport volontaire.

<sup>201</sup> La fréquence de collecte est réduite durant la saison hivernale.

collecte des résidus alimentaires et des résidus de jardin à Laval s'effectue avec des bacs roulants. Les principaux entrepreneurs de collecte et de transport des feuilles qui oeuvrent actuellement sur le territoire de la CMM sont les mêmes que ceux impliqués au niveau des ordures ménagères car il s'agit d'activités habituellement prévues dans leur contrat. Les matières récupérées sont acheminées vers les principaux sites de compostage suivants : *Complexe Saint-Michel (Montréal)*, *RIADM (Lachute)*, *Ferme R&B Fafard inc. (Saint-Basile-le-Grand)* et *Les composts du Québec inc. (Laval)*.

Enfin, la majorité des municipalités ont aussi un programme de récupération des résidus domestiques dangereux (peinture, solvants, piles, etc.). Dans la plupart des cas, le service est offert une à deux fois par année, au printemps et à l'automne. Certaines municipalités ont, sur leur territoire, un centre permanent de récupération des résidus domestiques dangereux. Les principaux entrepreneurs de collecte et de transport et de disposition des résidus domestiques dangereux sont : *Onix Industries inc.*, *Services Safety Kleen inc. (Québec)*, *Sani Mobile inc.* et *Cri Environnement inc.*

### **14.3 INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'ORIGINE RÉSIDENIELLE**

L'inventaire des matières résiduelles d'origine résidentiel est principalement basé sur les données de l'étude de caractérisation des matières résiduelles au Québec<sup>202</sup> et la population permanente des municipalités localisées sur le territoire de la CMM.

Pour l'année 2001, il s'est produit environ 1,44 millions de tonnes d'origine résidentielle sur le territoire de la CMM. Environ 24,5 % de ces matières ont été récupérées pour des fins de mise en valeur, soit plus de 353 000 tonnes. Sur la base de ces données, environ 1,09 millions de tonnes de matières résiduelles auraient été éliminées.

En 2008, en considérant l'augmentation de la population prévue et le taux estimé d'accroissement annuel<sup>203</sup> de la production des matières résiduelles, c'est près de 1,68 millions de tonnes de matières résiduelles qui devraient être produites par les activités résidentielles du territoire de la CMM. En appliquant les objectifs de mise en valeur proposés par le gouvernement québécois aux diverses matières visées, la quantité projetée de matières récupérées s'élève à environ 1,02 million de tonnes. Ainsi, environ 660 000 tonnes de matières devraient prendre la filière de l'élimination.

En 2018, la quantité projetée de matières résiduelles produites est estimée à environ 2,09 millions de tonnes. Avec l'atteinte et le maintien des objectifs gouvernementaux de mise en valeur, près de 1,26 millions de tonnes de matières devraient être récupérées : environ 823 000 tonnes devraient être éliminées.

---

<sup>202</sup> CHAMARD – CRIQ – ROCHE, 2000.

<sup>203</sup> 1,8 %/an selon CHAMARD – CRIQ – ROCHE.

## **14.4 INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'ORIGINE INSTITUTIONNELLE**

L'inventaire des matières résiduelles d'origine institutionnelle est principalement basé sur les données de l'étude de caractérisation des matières résiduelles au Québec<sup>204</sup> et le nombre d'établissements institutionnels inventoriés soit : les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et du secteur des édifices publics.

Les résultats révèlent que le secteur institutionnel a produit près de 185 000 tonnes de matières résiduelles en 2001. On constate que près de 65 000 tonnes de matières résiduelles auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur : ceci représente un taux de récupération d'environ 35 %. Les matières récupérées dans le secteur institutionnel sont essentiellement du carton et du papier.

En 2008, on projète que le secteur institutionnel produira près de 190 000 tonnes de matières résiduelles. Avec l'atteinte des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, on estime que plus de 102 000 tonnes de matières résiduelles devraient être récupérées.

En 2018, les projections quant aux quantités de matières résiduelles produites et récupérées sont estimées à plus de 195 000 tonnes et 105 000 tonnes, respectivement.

## **14.5 INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'ORIGINE COMMERCIALE**

L'inventaire des matières résiduelles d'origine commerciale est principalement basé sur les données de l'étude de caractérisation des matières résiduelles au Québec<sup>205</sup> et le nombre d'établissements commerciaux inventoriés soit : les établissements d'hébergement, les centres commerciaux locaux et régionaux et les restaurants.

Les résultats révèlent que les établissements commerciaux inventoriés sur le territoire de la CMM ont produit près de 722 900 tonnes de matières résiduelles en 2001. On constate que moins de 15 000 tonnes de matières résiduelles auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur : ceci représente un taux de récupération d'environ 2 %. Les matières récupérées dans le secteur commercial sont essentiellement du carton.

En 2008, on projète que le secteur commercial produira près de 743 000 tonnes de matières résiduelles. Avec l'atteinte des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, on estime que plus de 460 000 tonnes de matières résiduelles d'origine commerciale devraient être récupérées.

---

<sup>204</sup> CHAMARD – CRIQ – ROCHE, 2000.

<sup>205</sup> CHAMARD – CRIQ – ROCHE, 2000.

En 2018, les projections quant aux quantités de matières résiduelles produites et récupérées sont estimées à environ 770 000 tonnes et 480 000 tonnes, respectivement.

## **14.6 INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'ORIGINE INDUSTRIELLE**

L'inventaire des matières résiduelles d'origine industrielle est principalement basé sur les données compilées et validées issues d'une enquête postale réalisée auprès de 10 500 entreprises industrielles et dont le taux de réponses a été évalué à environ 16 %.

Les entreprises manufacturières du territoire de la CMM auraient produit, en 2001, près de 1,5 millions de tonnes de matières résiduelles. Près de 760 000 tonnes de ces matières auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur, soit près de 51 %, en poids, des matières résiduelles produites.

En 2008, c'est près de 1,6 millions de tonnes de matières résiduelles d'origine industrielle qui devraient être produites sur le territoire de la CMM : environ 1 million de tonnes de ces matières devraient prendre la filière de la récupération pour des fins de mise en valeur. En 2018, c'est environ 1,7 millions de tonnes de matières résiduelles qui devraient être produites, dont environ 1,1 millions de tonnes récupérées. Les projections quant aux quantités récupérées sont basées sur l'hypothèse que les objectifs gouvernementaux de mise en valeur seront atteints et maintenus.

## **14.7 INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PROVENANT DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, DE LA RÉNOVATION ET DE LA DÉMOLITION**

L'inventaire des matières résiduelles provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition est principalement basé sur les données présentées dans le bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles au Québec, réalisé par Recyc-Québec. Les données sur la population permanente ont été utilisées pour extrapoler, à l'échelle de la CMM, les résultats de Recyc-Québec basés sur l'ensemble du Québec.

Pour l'année 2001, il s'est produit environ 1,28 millions de tonnes de résidus de construction, de rénovation et de démolition sur le territoire de la CMM. Environ 43 % de ces matières ont été récupérées pour des fins de mise en valeur, soit près de 546 000 tonnes. Sur la base de ces données, environ 733 000 tonnes de matières résiduelles auraient été éliminées.

En 2008, en considérant l'augmentation de la population prévue, c'est plus de 1,31 millions de tonnes de matières résiduelles qui devraient être produites par les activités du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. En appliquant les objectifs de mise en valeur proposés par le gouvernement québécois, la quantité projetée de matières récupérées s'élève à plus de 710 000 tonnes. Ainsi, environ 605 000 tonnes de résidus de construction, rénovation et démolition devraient prendre la filière de

l'élimination.

En 2018, la quantité projetée de matières résiduelles produites est estimée à près de 1,37 millions de tonnes. Avec l'atteinte et le maintien des objectifs gouvernementaux de mise en valeur, près de 740 000 tonnes de résidus de construction, de rénovation et de démolition devraient être récupérés : près de 630 000 tonnes devraient être éliminés.

## **14.8 INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PROVENANT DU SECTEUR DES BOUES MUNICIPALES**

Les boues municipales comprennent les boues des stations d'épuration des eaux usées, les boues de fosses septiques et les boues des procédés industriels.

En 2001, environ 465 000 tonnes de boues municipales ont été produites sur le territoire de la CMM. On estime que près de 100 000 tonnes de ces boues ont été valorisées, soit environ 22 % des boues municipales produites.

En 2008 et 2018, il devrait se produire environ 490 000 tonnes et 520 000 tonnes de boues municipales, respectivement. En appliquant les objectifs gouvernementaux de mise en valeur (60 %<sup>206</sup>), près de 295 000 tonnes de boues municipales devraient être valorisées en 2008. En 2018, c'est près de 310 000 tonnes de boues municipales qui devraient être valorisées.

## **14.9 BILANS DE MASSE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

En 2001, les estimations<sup>207</sup> indiquent qu'il s'est produit près de 5,6 millions de tonnes de matières résiduelles sur le territoire de la CMM pour l'ensemble des secteurs d'activités étudiés<sup>208</sup>. Environ 1,8 millions de tonnes de ces matières auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur, sur un potentiel estimé à près de 4,6 millions<sup>209</sup> de tonnes. Sur la base de ces données, le taux global de récupération est d'environ 33 % et le taux global effectif de récupération d'environ 38 %<sup>210</sup>. On estime qu'environ 3,8 millions de tonnes de matières résiduelles ont été dirigées vers l'élimination.

Ces données ont été comparées à celles publiées par Recyc-Québec dans son bilan 2000 sur la gestion des matières résiduelles au Québec (*tableau 12*). Selon Recyc-Québec, il s'est produit en 2000 près de 11 millions de tonnes de matières résiduelles à l'échelle du Québec dans les secteurs municipal, ICI et CRD. Environ 3,9 millions de tonnes de ces matières auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur. Les quelques 7,1 millions de tonnes restantes auraient été dirigées vers la filière de l'élimination. En se

---

<sup>206</sup> L'objectif proposé pour les matières putrescibles et de 60 %.

<sup>207</sup> En considérant les données de références privilégiées et les hypothèses posées pour produire les inventaires.

<sup>208</sup> Secteur résidentiel, secteurs institutionnel, commercial et industriel, secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, secteur des boues municipales.

<sup>209</sup> En excluant les boues municipales.

<sup>210</sup> En excluant les boues municipales.

basant sur la population, le territoire de la CMM représente environ 47% du territoire québécois. En appliquant cette proportion aux quantités de matières résiduelles produites, récupérées et éliminées selon Recyc-Québec, on constate que les résultats obtenus dans le cadre du présent mandat sont comparables à ceux de Recyc-Québec pour le territoire de la CMM.

En 2008, les projections indiquent qu'il pourrait se produire près de 6 millions de tonnes de matières résiduelles sur le territoire de la CMM pour l'ensemble des secteurs d'activités étudiés. Près de 3,6 millions de tonnes de ces matières devraient être récupérées avec l'atteinte des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Les besoins d'élimination pour le territoire de la CMM sont estimés à environ 2,4 millions de tonnes.

En 2018, les projections indiquent qu'il pourrait se produire environ 6,6 millions de tonnes de matières résiduelles sur le territoire de la CMM pour l'ensemble des secteurs d'activités étudiés. Plus de 4 millions de tonnes de ces matières devraient être récupérées avec l'atteinte et le maintien des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Les besoins d'élimination pour le territoire de la CMM sont alors estimés à environ 2,6 millions de tonnes.

#### **14.10 INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Sur le territoire de la CMM, on retrouve 23 infrastructures de mise en valeur des matières résiduelles, 15 infrastructures d'élimination des matières résiduelles, 2 incinérateurs (traitement spécifique) et plus de 60 infrastructures de traitement des eaux usées.

Les infrastructures de mise en valeur auraient permis de traiter près de 300 000 tonnes de matières résiduelles en 2001. La capacité annuelle maximale des infrastructures de mise en valeur n'est pas atteinte.

Les infrastructures d'élimination localisées sur le territoire de la CMM peuvent actuellement traiter plus de 3,5 millions de tonnes par année de matières résiduelles. Plus précisément, les lieux d'enfouissement sanitaire peuvent actuellement traiter près de 1 million de tonnes de matières résiduelles par année. Les centres de transbordement de matières résiduelles permettent actuellement le transfert, vers des lieux d'enfouissement sanitaire situés à l'extérieur du territoire de la CMM, d'environ 1,5 millions de tonnes de matières résiduelles par année. Les dépôts de matériaux secs de la CMM peuvent actuellement traiter près de 1 million de tonnes de matières résiduelles par année.

Par ailleurs, cinq principaux lieux d'enfouissement sanitaire<sup>211</sup> desservent la Communauté métropolitaine de Montréal, dont 4 sont localisés à l'extérieur de son territoire. Ces lieux d'enfouissement sanitaire sont localisés à Lachute (Régie Argenteuil / Deux-Montagnes), à Lachenaie<sup>212</sup> (Usine de Triage Lachenaie), à Berthierville (Service Sanitaire R.S.) à Sainte-Sophie (Intersan) et à Saint-Nicéphore (Intersan).

Selon les informations obtenues dans le cadre du mandat, ces cinq lieux d'enfouissement sanitaire auraient enfoui en 2001 près de 3,6 millions de tonnes de matières résiduelles<sup>213</sup>. Par ailleurs, sur la base des données présentées au tableau 10.1, portant sur le bilan de masse des quantités estimées de matières résiduelles produites, récupérées et éliminées en 2001 sur le territoire de la CMM, c'est près de 3,7 millions de tonnes de matières résiduelles<sup>214</sup> qui auraient pris la filière de l'élimination en 2001. En excluant les résidus de construction, de rénovation et de démolition (733 000 tonnes) et les boues municipales (365 000 tonnes), qui sont habituellement traités dans d'autres infrastructures d'élimination, la quantité de matières résiduelles éliminées<sup>215</sup> en 2001 dans les lieux d'enfouissement sanitaire est portée à environ 2,6 millions de tonnes. Ceci permet de constater, notamment, qu'environ 70 %<sup>216</sup> des matières résiduelles enfouies dans les cinq lieux d'enfouissement sanitaire précédemment identifiés proviennent du territoire de la CMM.

## **14.11 INVENTAIRE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES DU DOMAINE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Sur le territoire de la CMM, on retrouve près de 980 organismes et près de 1 120 entreprises oeuvrant dans le domaine des matières résiduelles. Parmi ces entreprises, environ 972 oeuvrent dans le domaine spécifique de la mise en valeur des matières résiduelles : ceci représente plus de 85 % des entreprises répertoriées.

La majorité des entreprises ou organismes de mise en valeur des matières résiduelles sont des petites boutiques qui se consacrent au réemploi ainsi qu'à la vente de vêtements usagés et de divers objets ménagers usagés. On retrouve aussi un nombre important de ressources qui se consacrent à la récupération des piles usagées.

---

<sup>211</sup> Le lieu d'enfouissement sanitaire localisé dans Montréal-Est (Complexe environnemental de Saint-Michel) n'a pas été considéré du fait que les matières putrescibles ne sont plus acceptées. Depuis, ce site traite principalement des matériaux secs.

<sup>212</sup> Fusion avec Terrebonne : lieu d'enfouissement sanitaire localisé sur le territoire de la CMM.

<sup>213</sup> Donnée cumulative (5 lieux d'enfouissement sanitaire).

<sup>214</sup> Issues du secteur résidentiel, des secteurs institutionnel, commercial et industriel, du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition et du secteur des boues municipales.

<sup>215</sup> Et étant produites sur le territoire de la CMM.

<sup>216</sup> 2,6 millions de tonnes (matières résiduelles éliminées en 2001 provenant de la CMM) / 3,6 millions de tonnes (matières résiduelles enfouies en 2001 dans les cinq lieux d'enfouissement sanitaire).

## **14.12 INVENTAIRE DES TECHNOLOGIES RELIÉES AU DOMAINE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

L'inventaire réalisé dans le cadre du présent mandat doit être interprété comme une mise à jour du *Bilan des technologies disponibles dans le domaine de la mise en valeur des matières résiduelles* réalisé par GSI Environnement, en 2000, pour le compte de Recyc-Québec. Les technologies de collecte des matières résiduelles, qui n'avaient pas été considérées dans le bilan de GSI Environnement, ont été ajoutées à l'inventaire réalisé. Or, le domaine de l'innovation technologique est constamment en évolution et les développements de nouvelles technologies ne sont pas toujours publicisés compte tenu de leur caractère confidentiel. De plus, les innovations récentes, qui ne sont pas identifiées dans les références consultées, n'ont pu être inventoriées.

Sommairement, au niveau de la collecte et du transport, plusieurs technologies retiennent l'attention car elles concernent directement de nouveaux modes de collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel tels que la collecte à 3 voies, la co-collecte des matières résiduelles et la tarification au poids. Certaines autres technologies concernent la collecte dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel et explorent la possibilité d'étendre la collecte des matières recyclables ou des matières compostables dans certains établissements commerciaux ou institutionnels.

Parmi les autres technologies présentées dans l'inventaire, la plupart concernent le traitement ou le recyclage d'une seule catégorie de matière. Ces technologies peuvent permettre la rentabilisation ou l'augmentation du rendement de la mise en valeur de la matière visée et contribuer ainsi à l'essor de l'industrie du recyclage.

## ABRÉVIATIONS

---

BDM <sup>R</sup>	Base de données des matières résiduelles réalisée par Recyc-Québec.
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal.
CRC	Construction, rénovation et démolition.
MRC	Municipalité régionale de comté.
ICI	Institutions, commerces et industries.
RDD	Résidus domestiques dangereux.
Recyc-Québec	Société québécoise de récupération et de recyclage.

## LEXIQUE

---

Collecte sélective : Mode de récupération, de porte en porte ou par apport volontaire, qui permet de ramasser des matières recyclables ou compostables pour les mettre en valeur<sup>217</sup>.

Compostage : Méthode de traitement biochimique qui consiste à utiliser l'action micro-organismes aérobies pour décomposer, sous contrôle (aération, température, humidité) et de façon accélérée, les matières putrescibles, en vue d'obtenir un amendement organique, biologiquement stable, hygiénique et riche en humus qu'on appelle compost<sup>218</sup>.

Déchets : Matières résiduelles destinées à l'élimination<sup>219</sup>.

Déchets solides : Selon l'article 1 du *Règlement sur les déchets solides* (Q-2, r.3.2), les produits résiduaires à 20 °C provenant d'activités industrielles, commerciales ou agricoles, les détritrus, les déchets biomédicaux visés à l'article 1 du *Règlement sur les déchets biomédicaux*, et traités par désinfection, les résidus d'incinération de déchets solides ou biomédicaux, les ordures ménagères, les gravats, les plâtras et les autres rebuts solides à 20 °C, à l'exception de ceux indiqués aux alinéas 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> du paragraphe e) de l'article 1<sup>220</sup>.

Élimination : Mode de gestion des déchets par dépôt définitif ou incinération, avec ou sans récupération d'énergie<sup>221</sup>.

Matériaux secs : Résidus broyés ou déchiquetés qui ne sont pas fermentescibles et qui ne contiennent pas de matières dangereuses mentionnées dans le paragraphe e de l'article 1 du *Règlement sur les déchets solides*, tels que le bois tronçonné, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie et les morceaux de pavage<sup>222</sup>.

Matières : Matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur par la voie du compostage en vue d'obtenir du compost.

Matières putrescibles : Comprennent les résidus alimentaires et les résidus vert et peuvent être valorisables par la voie du compostage en vue d'obtenir du compost.

Matières recyclables : Matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur par la voie

---

<sup>217</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

<sup>218</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

<sup>219</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

<sup>220</sup> Article 1 e du *Règlement sur les déchets solides* (Q-2, r.3.2).

<sup>221</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

<sup>222</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

du recyclage pour être réintroduites dans un cycle de production<sup>223</sup>. Synonyme de résidus.

Matières résiduelles : Matières ou objets périmés, rebutés ou autrement rejetés, qui peuvent être mis en valeur ou éliminé.

Mise en valeur : Utilisation de produits issus de matières résiduelles<sup>224</sup>.

Potentiel récupérable : Quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables pour des fins de mise en valeur.

Ordures ménagères : Résidus d'origine résidentielle répondant à la définition de déchets solides du *Règlement sur les déchets solides* (Q-2, r.3.2). Il s'agit de résidus produits par les activités quotidiennes des citoyens.

Résidus : Synonyme de matières résiduelles.

Résidus de construction, de rénovation et de démolition : Résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine industrielle ou commerciale non fermentescibles et ne contenant pas de résidus dangereux ; sont constitués surtout de bois, ciment, ferraille, panneaux de gypses.

Résidus domestiques dangereux : Résidus générés à la maison, qui ont les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui sont contaminés par une telle matière, qu'ils soient sous forme solide, liquide ou gazeuse<sup>225</sup>.

Résidus encombrants : Appelés aussi "*gros morceaux*" ou "*monstres*", il s'agit de matériaux secs d'origine domestique : les résidus encombrants comprennent notamment les meubles, les appareils électroménagers, les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle.

Taux de récupération : Correspond au rapport entre la quantité de matières résiduelles récupérées pour des fins de mise en valeur et la quantité totale de matières résiduelles produites.

Taux effectif de récupération : Correspond au rapport entre la quantité de matières résiduelles récupérées pour des fins de mise en valeur et la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables.

---

<sup>223</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

<sup>224</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

<sup>225</sup> Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, 2008.

## BIBLIOGRAPHIE

---

*La liste présentée ci-après identifie les principales références utilisées et les principaux documents consultés dans le cadre de travaux. Les références spécifiques, lorsqu'il y a lieu, sont précisées dans le texte.*

ASSOCIATION DES ORGANISMES MUNICIPAUX DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, MAI 2001, *GUIDE D'ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES*.

BEAUMONT, JEAN-PIERRE, 2000, *LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX*, REVUE MUNICIPALITÉ, AOÛT-SEPTEMBRE 2000, PAGES 27-29.

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT, 1997, *DÉCHETS D'HIER, RESSOURCES DE DEMAIN*, LE RAPPORT D'ENQUÊTE ET D'AUDIENCE PUBLIQUE.

CHAMARD – CRIQ – ROCHE, OCTOBRE 2000, *CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC*.

CHAMARD ET ASSOCIÉS, EN COLLABORATION AVEC LE GROUPE SÉGUIN, 28 FÉVRIER 2002, *OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS PRÉSENTÉE À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL POUR L'ÉTAPE 1 DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES*.

COLLECTE SÉLECTIVE QUÉBEC, 1999, *LES RÉSULTATS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU QUÉBEC (WWW.COSELECTIVE.QC.CA)*.

COLLECTE SÉLECTIVE QUÉBEC, 1999, *MUNICIPALITÉS AYANT DES PROGRAMMES DE COLLECTE SÉLECTIVE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 1998*.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 15 FÉVRIER 2002, *TERMES DE RÉFÉRENCES PRÉPARÉS PAR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL ET PRÉSENTÉS AVEC SON APPEL DE PROPOSITIONS DE SERVICES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTAPE 1 DE SON PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES*.

DESSAU SOPRIN, SEPTEMBRE 2001, *COMPRENDRE LES FACTEURS CLÉS DE LA VALORISATION DES MATIÈRES PLASTIQUES RÉSIDUELLES*, RAPPORT FINAL PRÉSENTÉ À IPEC ET RECYC-QUÉBEC.

E.A.T. CONSULTEAUX INC., AVRIL 1989, *GUIDE TECHNIQUE SUR LA CONCEPTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES COMMUNAUTAIRES*, SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX, RAPPORT FINAL.

LEROUX, LEROUX, PAPIN ET ASSOCIÉS, AVRIL 1998, *VALORISATION AGRICOLE DES BOUES D'ÉTANGS DE STATIONS D'ÉPURATION MUNICIPALES ET MÉCANISME DE GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES*, PLAN DIRECTEUR DE GESTION INTÉGRÉE DES BOUES, RAPPORT FINAL – ÉTAPE 3,

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, 1998, *PLAN D'ACTION QUÉBÉCOIS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC 1998-2008*.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, 1999, *LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES*.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION DES POLITIQUES DU SECTEUR AGRICOLE, FÉVRIER 2001, *CRITÈRES PROVISOIRES POUR LA VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES FERTILISANTES (ÉPANDAGE, ENTREPOSAGE, COMPOSTAGE, FABRICATION ET UTILISATION DES TERREAUX)*.

RECYC-QUÉBEC, DÉCEMBRE 2001, *BILAN 2000 DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC*.

RECYC-QUÉBEC, 2002, *BASE DE DONNÉES SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES* (SITE INTERNET : [WWW.RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA](http://WWW.RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA)).

RÉSEAU ENVIRONNEMENT, 2001, *RÉPERTOIRE DE L'INDUSTRIE ENVIRONNEMENTALE DU QUÉBEC 2001-2002, 2<sup>E</sup> TRIMESTRE*.

SERRENER CONSULTATION INC. ET ÉCONAB, DÉCEMBRE 1989, *CARACTÉRISATION DES DÉCHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX AINSI QUE DES DÉCHETS DE DÉMOLITION ET DES DÉCHETS SPÉCIAUX*, RAPPORT FINAL PRÉSENTÉ À LA VILLE DE MONTRÉAL.

SOLINOV, DÉCEMBRE 2001, *INVENTAIRE ET ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DU POTENTIEL DE VALORISATION DES RÉSIDUS ORGANIQUES PRODUITS SUR LE TERRITOIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL*, RAPPORT FINAL – VERSION PRÉLIMINAIRE PRÉSENTÉ À LA VILLE DE MONTRÉAL

TOURISME QUÉBEC, 2002, *HÉBERGEMENT QUÉBEC*, 290 PAGES.

VILLE DE MONTRÉAL, SEPTEMBRE 2001, *BILAN 2000 – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES*.

**SITES INTERNET :**

CADILLAC FAIRVIEW : [WWW.CADILLACFAIRVIEW.COM](http://WWW.CADILLACFAIRVIEW.COM)

CALIFORNIA INTEGRATED WASTE MANAGEMENT BOARD : [WWW.CIWMB.CA.GOV](http://WWW.CIWMB.CA.GOV)

IVANHOÉ CAMBRIDGE, GROUPE CDP : [WWW.IVANHOE.CA](http://WWW.IVANHOE.CA)

MONTRÉAL PLUS : [WWW.MONTREALPLUS.CA](http://WWW.MONTREALPLUS.CA)

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TRANS-QUÉBEC : [WWW.SITQ.COM](http://WWW.SITQ.COM)

SOCIÉTÉ OXFORD : [WWW.OXFORDPROPERTIES.COM](http://WWW.OXFORDPROPERTIES.COM)

TROUVEZ-LE ! : [WWW.TROUVEZLEAMONTREAL.COM](http://WWW.TROUVEZLEAMONTREAL.COM)